



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Fiche descriptive 2017

Thème
**Infections Associées aux Soins
(IAS)**

ICSHA.2 V2

Février 2017

Fiche descriptive

	Fiche descriptive Indicateur de consommation des produits hydro-alcooliques version 2 ICSHA.2 V2
Définition	L'indicateur ICSHA.2 V2 présenté sous la forme d'un pourcentage (%) et d'une classe de performance (A à E) est un marqueur indirect de la mise en œuvre effective de l'hygiène des mains (selon une technique de référence). Cet indicateur objective le volume de Produits Hydro-Alcooliques commandé par l'Etablissement de Santé.
Justification	La consommation de produits hydro-alcooliques reflète l'appropriation de la technique de désinfection des mains par un produit hydro-alcoolique qui remplace dans certaine circonstance le lavage des mains à l'eau et au savon. L'utilisation large des PHA, technique à la fois rapide et efficace, améliore la pratique de l'hygiène des mains et contribue à la diminution des infections nosocomiales et celles associées aux bactéries multirésistantes. L'objectif minimum personnalisé est défini en fonction du type d'activité de l'établissement de santé et du nombre de frictions recommandées pour chacune de ces activités par jour et par patient. Le nombre minimum de friction après avoir augmenté de façon progressive sur 4 ans est resté stable puis a été revalorisé cette année.
Diffusion publique	L'indicateur ICSHA.2 V2, indicateur de deuxième génération a été diffusé publiquement pour la première fois en 2011. Son recueil est annuel et diffusé publiquement chaque année.
Type d'indicateur	Indicateur de résultat
Résultat : score chiffré	L'indicateur ICSHA.2 V2, exprimé en pourcentage est le rapport entre le volume de produits hydro-alcooliques (PHA) consommés par l'établissement et l'objectif minimum personnalisé de consommation que l'établissement doit dépasser. Celui-ci est déterminé à partir d'un référentiel national prenant en compte les types d'activités de l'établissement. Ce rapport en pourcentage est transformé en note sur 100 pour harmoniser l'affichage avec les autres indicateurs tous exprimés en note sur 100.
Critères d'inclusion	Tous les établissements de santé à l'exception de ceux identifiés dans les critères d'exclusion
Critères d'exclusion	• Maison d'enfants à caractère sanitaire spécialisée (MECSS) • Établissement de post-cure alcoolique exclusive • Centres d'auto-dialyse exclusifs
Mode d'évaluation de l'indicateur	L'indicateur ICSHA.2 V2 est calculé à partir du bilan standardisé annuel de la prévention des infections nosocomiales dans les établissements de santé et diffusé par voie réglementaire. Une <u>grille de recueil et des consignes d'aide au remplissage</u> sont mises à disposition des établissements de santé sur le site de la HAS. Annuellement, 10% des établissements de santé au niveau national font l'objet d'un contrôle qualité de leurs indicateurs issus du bilan standardisé de la prévention des infections nosocomiales par les ARS dans le cadre de l'Orientation Nationale Inspection-Contrôle avec validation des éléments de preuve.
Classe de performance et tendance évolutive	Des classes de performance sont définies de A à E. Le nombre minimal de frictions a augmenté de façon progressive sur 4 ans pour certaines activités puis est resté stable. Enfin cette année cet objectif minimum a fait l'objet d'une revalorisation. Les établissements pour lesquels les données « volume consommé » ou « nombre de journées d'hospitalisation par discipline » ne sont pas disponibles, sont identifiés « DI » (données insuffisantes).

Les établissements classés en A sont les établissements les plus en avance dans l'utilisation des produits hydro-alcooliques.

Classe de performance de l'établissement	Pourcentage de l'objectif minimum personnalisé	Couleur
A	> 80%	
B	De 60% à 80%	
C	De 40% à 60%	
D	De 20% à 40%	
E	<20%	

Les établissements de santé notés « NC » sont les établissements non concernés pour cet indicateur.

Contact

Cette fiche descriptive a été mise à jour par Sébastien BINE, Axel RENOUX, chefs de projet, sous la coordination de Rose DERENNE, adjointe, et sous la responsabilité de Laetitia MAY-MICHELANGELI, cheffe du Service Indicateurs Pour l'Amélioration de la Qualité et la Sécurité des Soins (SIPAQSS).

L'ensemble des documents se rapportant à la campagne 2017 ainsi que les différents rapports du thème IAS sont téléchargeables sur le site www.has-sante.fr.

Pour toutes questions relatives aux indicateurs vous pouvez contacter le SIPAQSS à l'adresse électronique :

ipaqss@has-sante.fr

Les questions techniques spécifiques au Bilan LIN sont à adresser à l'adresse électronique bilanlin@atih.sante.fr.

Version

mise à jour du 17 novembre 2017



Toutes les publications de la HAS sont téléchargeables sur
www.has-sante.fr